

EDUCATION, JEUNESSE

Enfance et jeunesse : la ville de Brest et la Caisse d'allocations familiales s'engagent

Mis en ligne le **jeudi 15 septembre 2016**

Mardi 13 septembre 2016, la ville de Brest et la Caisse d'allocations familiales ont signé de nouveaux Contrats enfance jeunesse et Projet éducatif et citoyen brestois. L'occasion de faire le point sur les dispositifs menés dans ce cadre et de mieux comprendre au quotidien l'action de la ville, de la Caf et des partenaires en faveur de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.



Le projet éducatif et citoyen est une démarche stratégique à l'échelle de la ville qui permet la mise en mouvement de l'ensemble des partenaires autour de l'enjeu éducatif des enfants et des jeunes (ville de Brest, Education nationale, Etat, Caf, Brest Métropole, Conseil départemental).

Cette mise en mouvement collective s'appuie sur plusieurs conventions passées entre ces partenaires : le contrat enfance jeunesse (signé entre la ville et la Caf), le contrat de ville, le contrat local d'accompagnement scolaire, auxquels s'ajoutent les moyens propres que chaque institution actionne dans son champ de compétences.

La relation entre la ville de Brest et l'Education nationale est celle qui vient le plus naturellement à l'esprit quand est évoqué le Projet éducatif et citoyen. Pourtant, la Caf est également un acteur incontournable de la démarche. C'est ce qui permet de mettre en lumière la signature conjointe Projet éducatif et citoyen - Contrat enfance jeunesse. 2,5 millions d'euros sont ainsi consacrés chaque année par la Caf, à destination des petits Brestois, des enfants, des adolescents et des jeunes.

D'une durée de quatre ans, le contrat enfance-jeunesse fait l'objet de discussions régulières entre la ville de Brest

et la Caf. C'est ainsi que le contrat enfance-jeunesse a récemment pris en compte le financement de la future ludothèque des Capucins ou encore la Maison des parents.

Le Projet Educatif et Citoyen

La ville de Brest a choisi de développer une politique éducative ambitieuse qui s'appuie sur les forces de l'ensemble des acteurs locaux de l'éducation et sur la détermination d'objectifs partagés en termes d'actions et de leviers.

Le travail réalisé conjointement depuis dix ans par la ville de Brest, les services de l'Etat – et notamment l'Education Nationale et la Direction de la Jeunesse et des Sports - la Caisse d'allocations familiales, Brest Métropole et le Conseil départemental du Finistère a permis de développer cette démarche aboutissant à la troisième génération du Projet éducatif local.

Le Projet éducatif local, nommé à Brest Projet éducatif et citoyen (PEC) repose aujourd'hui sur des valeurs et des principes communs. Il est organisé autour de trois axes stratégiques : construire ensemble la citoyenne et le citoyen de demain, travailler à une ville solidaire, équitable et inclusive pour réduire les inégalités, renforcer et faire vivre une communauté éducative.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30